

Séance du 20 mai 2025

Date de la convocation: 15 mai 2025

Membres en exercice : 11

Présents : 7

Votes exprimés : 7

Votes "Pour" : 7

Votes "Contre" : 0

Abstentions de vote : 0

Le 20 mai 2025 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Patrice ESPINASSE

Présents : Patrice ESPINASSE, Franck BLANC, Olivier DUFOUR, Marie-Ange FOLLIOU, Jean-Sébastien COHAS, Chantal PALLANCHE, Romain CHABRE

Représentés :

Excusés : William GEORGES, Françoise SAPIN, Gérard PEREZ

Absents : Delphine FORISSIER

Secrétaire de séance : Romain CHABRE

DE_20250520_06

Acquisition d'une tondeuse autoportée

Le Maire informe le conseil municipal d'une demande du service technique pour l'acquisition d'une tondeuse autoportée afin de réaliser les travaux de tonte de manière plus optimale.

En effet, depuis l'aménagement de la Zone de Loisirs, le matériel de tonte n'est plus adapté.

Le Maire a fait réaliser 2 devis à l'entreprise CROZET qui sont présentés au conseil municipal :

- TONDEUSE AUTOPORTÉE T18-111-4HDS-A SOLO à 3 240.00 € TTC
- TONDEUSE ZERO TURN SNAPPER ZTX175 à 5 640.00 € TTC

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- *APPROUVE l'acquisition d'une tondeuse autoportée pour le service technique ;*
- *APPROUVE le devis de l'entreprise CROZET d'un montant de 3 240.00 € TTC pour le modèle TONDEUSE AUTOPORTÉE T18-111-4HDS-A SOLO ;*
- *DIT que cette dépense sera imputée en section d'investissement du budget général 2025 ;*
- *CHARGE le Maire de passer la commande auprès de l'entreprise CROZET et de signer tout document afférent à cette décision.*

Ont signé au registre,

Le Maire, Patrice ESPINASSE

Le secrétaire de séance, Romain CHABRE